

LIVRET DE VISITE

SAINT-SEVER



LA CRÉATION D'UN SECOND CENTRE-VILLE SUR LA RIVE GAUCHE

Au milieu des années 1960, alors que Rouen a achevé sa Reconstruction, de nouveaux enjeux en matière d'aménagement urbain et de développement économique émergent. Si les grands équipements ont été reconstruits et que le parc de logements a été partiellement reconstitué, la ville doit désormais affirmer son statut de capitale régionale et de pôle économique à l'échelle du bassin parisien. Afin d'atteindre cet objectif, les urbanistes et les élus rouennais décident de développer la Rive gauche et d'y créer un second centre-ville moderne. Ce principe de **rééquilibrage urbain** avait déjà été amorcé au cours des années 1950 par l'implantation en front de Seine de la Préfecture et de la Cité administrative. Une vaste zone de développement de près de 100 hectares, située entre la rue de Sotteville et l'avenue Jean-Rondeaux, est ainsi identifiée. Composée principalement de petites activités industrielles et d'habitat ouvrier, cette zone offre de nombreuses possibilités en termes d'acquisitions foncières et de remodelage urbain. Elle bénéficie par ailleurs d'une très bonne accessibilité qui est appelée à se renforcer avec la création de nouvelles **infrastructures routières**, et notamment du boulevard de l'Europe dont le tracé doit permettre de définir à terme le périmètre d'une **nouvelle centralité**.

L'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC SAINT-SEVER

Dans le prolongement des études d'aménagement initiées par la Ville à la fin des années 1960, la **Zone d'Aménagement Concerté de Rouen-Saint-Sever** est créée le 11 décembre 1973. Une ZAC est une procédure d'urbanisme permettant à une collectivité de réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains au sein d'un périmètre et selon un programme préalablement défini. Le périmètre de la ZAC Saint-Sever, d'une superficie de 21 hectares, est divisé en **deux secteurs d'aménagement** situés de part et d'autre de l'avenue de Bretagne. Le programme d'aménagement et d'équipement prévoit en premier lieu la création d'un grand **centre commercial** à rayonnement régional. Comportant un parking public souterrain de 2 000 places.

Vue aérienne du quartier Saint-Sever et de la Cité administrative en construction en juillet 1961, © Photo Jean Vasseur, Paris-Normandie, coll. G. Pessiot



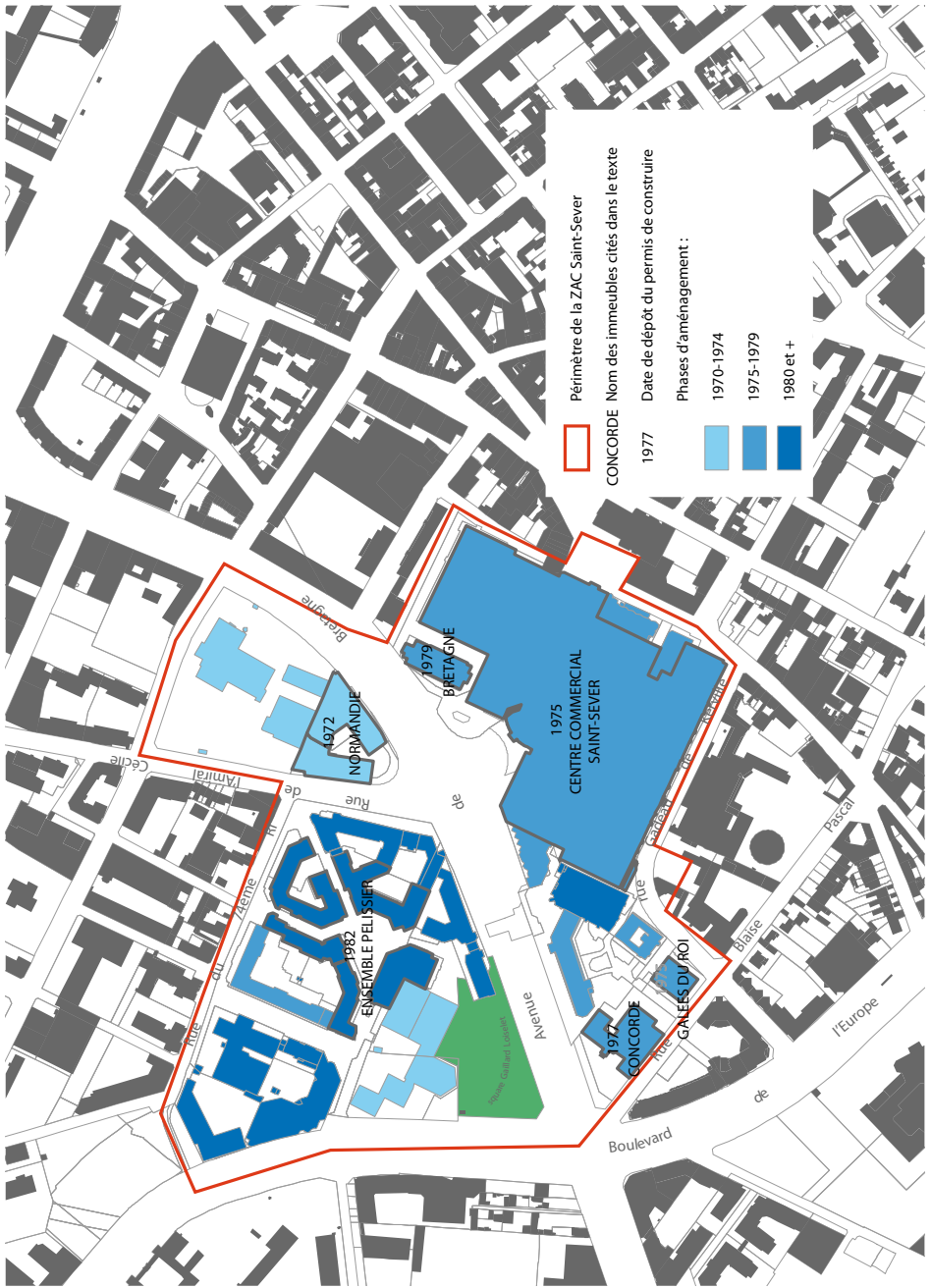
Cet équipement doit constituer le premier exemple en Normandie d'un nouveau modèle d'infrastructure commerciale apparu en région parisienne à la fin des années 1960. Le programme de la ZAC prévoit aussi la construction de plus de 140 000 m² de plancher de **bureaux**, de plusieurs **équipements publics**, dont un espace culturel polyvalent, une bibliothèque et une mairie annexe, et d'environ 600 **logements collectifs**. Au-delà du mélange et de l'imbrication des activités, les élus souhaitent également reconstituer un quartier traditionnel avec la **création de rues et de places** permettant la multiplicité des animations. Dans le prolongement des aménagements du centre-ville historique, ils souhaitent enfin réduire la circulation des automobiles et développer les **cheminements piétons** autour du futur centre commercial qui doit devenir une « rue du Gros-Horloge moderne ».

L'ARCHITECTURE DE LA ZAC SAINT-SEVER

La première phase d'aménagement de la ZAC Saint-Sever est initiée avec la construction de l'immeuble « **Normandie I** » inauguré en octobre 1973. Edifié par l'architecte Jean-Pierre Dussaux, ce premier immeuble s'inscrit, par son volume simple, le refus de l'ornementation extérieure, et l'emploi de certaines techniques de construction, dans la tradition de l'architecture moderne. Au cours de la seconde moitié des années 1970, d'autres immeubles de bureaux sortent de terre. Sans rompre avec ses principes fonctionnels, ces nouvelles constructions témoignent d'un modernisme tempéré avec l'introduction d'éléments décoratifs extérieurs influencés par l'esthétisme des années 1970. Ces nouvelles formes sont plus particulièrement visibles sur les immeubles « **Les Galées du Roi** » et « **Concorde** », achevés respectivement en 1976 et 1980, qui arborent en façade une série de modules géométriques aux couleurs chaudes. Ce glissement du langage architectural se poursuit avec la construction en 1983 par l'architecte Alain Elie de l'immeuble « **Bretagne** », marqué par une grande complexité dans la variation des volumes et un traitement sculptural des éléments de façade. Avec l'édification du **quartier Pélissier** au cours des années 1980, l'architecture de Saint-Sever marque une nouvelle étape dans son évolution. Après avoir fait le constat d'un certain manque d'unité et de cohérence architecturale des premiers immeubles de la ZAC, les élus ont souhaité introduire des règles strictes de construction. Faisant ouvertement référence à l'architecture médiévale, et s'inscrivant dans le mouvement postmoderne, ces nouvelles dispositions limitent ainsi la hauteur des bâtiments, réintroduisent le principe des toitures en pente, et réduisent le choix des coloris de façade. Elles permettent également la réapparition d'éléments traditionnels tels que les encadrements de fenêtres et les corniches réalisés en béton architectonique préfabriqués.



L'immeuble « Le Bretagne », © Photo Vincent Gonzalez



Cette visite est proposée par la Métropole Rouen Normandie (service patrimoines, direction des grands projets), dans le cadre du Mois de l'architecture 2018 portée par la Maison de l'architecture de Normandie. Texte Vincent Gonzalez.

Illustration de couverture : "Une rue du Gros Horloge moderne". Cellule municipale "Promotion et recherches esthétiques", Paris-Normandie 15 mars 1972, © Paris-Normandie